



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-135203>

Département(s) de publication : **59, 02, 08, 51, 60, 62, 80**

Annonce n° **24-135203**

---

### Section 1 - Acheteur

#### 1.1 Acheteur

**Nom officiel** : DIR Nord

**Forme juridique de l'acheteur** : Autorité publique centrale

**Activité du pouvoir adjudicateur** : Protection de l'environnement

### Section 2 - Procédure

#### 2.1 Procédure

**Titre** : Fourniture, pose et dépose de panneaux de signalisation permanente de police et de direction et de leurs supports sur l'ensemble du réseau routier national géré par la DIR Nord

**Description** : la fourniture, la pose et la dépose d'équipements de signalisation permanente verticale de police et de direction et de leurs supports sur l'ensemble du réseau routier national géré par la DIR Nord. Les lieux d'exécution des prestations sont les suivants : Les Centres d'entretien et d'intervention et l'Équipe Spécialisée de Travaux de la DIR Nord et l'ensemble du réseau routier géré par la DIR Nord. Il s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de Calais, de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes, de l'Oise et de la Somme.

**Identifiant de la procédure** : 76c2ad4c-e416-4153-9af2-5c34f8651c8e

**Identifiant interne** : DIRN-SPT-GFM-SR-2024-12-01

**Type de procédure** : Ouverte

##### 2.1.1 Objet

**Nature du marché** : Fournitures

**Nomenclature principale (cpv)** : 34992200 Panneaux de signalisation routière

##### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Nord ( FRE11 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : les Centres d'Entretien et d'Intervention et les centres de l'Équipe Spécialisée de Travaux de la DIR Nord ainsi que l'ensemble du réseau routier géré par la DIR Nord. Il s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes, de l'Oise et de la Somme

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Pas-de-Calais ( FRE12 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : les Centres d'Entretien et d'Intervention et les centres de l'Équipe Spécialisée de Travaux de la DIR Nord ainsi que l'ensemble du réseau routier géré par la DIR Nord. Il s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes, de l'Oise et de la Somme

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Aisne ( FRE21 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : les Centres d'Entretien et d'Intervention et les centres de l'Équipe Spécialisée de Travaux de la DIR Nord ainsi que l'ensemble du réseau routier géré par la DIR Nord. Il s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes, de l'Oise et de la Somme

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Marne ( FRF23 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : les Centres d'Entretien et d'Intervention et les centres de l'Équipe Spécialisée de Travaux de la DIR Nord ainsi que l'ensemble du réseau routier géré par la DIR Nord. Il s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes, de l'Oise et de la Somme

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Ardennes ( FRF21 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : les Centres d'Entretien et d'Intervention et les centres de l'Équipe Spécialisée de Travaux de la DIR Nord ainsi que l'ensemble du réseau routier géré par la DIR Nord. Il s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes, de l'Oise et de la Somme

#### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS)** : Oise ( FRE22 )

**Pays** : France

**Informations complémentaires** : les Centres d'Entretien et d'Intervention et les centres de l'Équipe Spécialisée de Travaux de la DIR Nord ainsi que l'ensemble du réseau routier géré par la DIR Nord. Il s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes, de l'Oise et de la Somme

### 2.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Somme ( FRE23 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** les Centres d'Entretien et d'Intervention et les centres de l'Équipe Spécialisée de Travaux de la DIR Nord ainsi que l'ensemble du réseau routier géré par la DIR Nord. Il s'étend sur les départements du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Aisne, de la Marne, des Ardennes, de l'Oise et de la Somme

### 2.1.4 Informations générales

**Informations complémentaires :** L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation. Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur : DIRN-SPT-GFM-SR-2024-12-01  
L'avis implique : un accord-cadre à bons de commande Le marché prévoira une ou plusieurs reconductions, le titulaire ne pourra pas les refuser Nombre de reconductions éventuelles : 3  
Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché : Nature de l'attributaire, chaque marché sera conclu : - soit avec un prestataire unique ; - soit avec des prestataires groupés conjoints ou des prestataires groupés solidaires. Le mandataire du groupement conjoint sera solidaire, pour l'exécution du marché, de chacun des membres du groupement pour ses obligations contractuelles à l'égard du pouvoir adjudicateur. Autres conditions particulières : - En application des dispositions de l'article L. 2112-2 du CCP, l'exécution des lots comporte une clause sociale obligatoire visant à l'insertion par l'activité économique des personnes éloignées de l'emploi. - Il sera fait application de l'article L. 2112-2 du CCP, les conditions particulières concernant les clauses environnementales seront précisées dans le Règlement de la Consultation. Autres informations : - Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées ou traduites en langue française ainsi que tous les documents de présentation associés. Dans le cas où les candidatures, les offres et tous les documents associés seraient issus d'une traduction en français, celle-ci sera certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté ; - Unité monétaire utilisée, l'euro ; - Pour l'application de la section relative aux lots ci-dessus, le candidat peut soumissionner à un seul lot, plusieurs lots ou l'ensemble des lots. Il remettra une offre par lot comportant, notamment, un acte d'engagement pour chacun d'eux ; - Accords-cadres à bons de commande ; - Marché(s) a caractère périodique : oui - Le marché ne s'inscrit pas dans un projet/programme financé par des fonds communautaires. Modalités d'ouverture des offres - Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non - L'ouverture des plis n'est pas publique. Conditions d'obtention du cahier des charges et des documents complémentaires : - Les documents de la consultation sont disponibles par voie électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique, après avoir installé les pré-requis techniques et avoir pris connaissance du manuel d'utilisation. Conditions de remise des offres ou des candidatures : - L'heure de remise des candidatures et des offres est l'heure locale de l'adresse du pouvoir adjudicateur. - Si plusieurs offres électroniques sont successivement transmises par un même candidat, seule est ouverte la dernière offre reçue dans le délai fixé pour la remise des offres. L'offre rejetée est effacée des fichiers du pouvoir adjudicateur sans avoir été lue. Le candidat en est informé. - Les documents pour lesquels une signature est requise sont signés électroniquement selon les modalités de l'arrêté du 22 mars 2019. Un zip signé ne vaut pas signature des documents qu'il contient. En cas de fichier zippé, chaque document pour lequel une signature est requise doit être signé séparément ; - La copie de sauvegarde, prévue à l'article R.2132-11 du CCP, doit être placée dans un pli scellé comportant la mention lisible "copie de sauvegarde". - Les candidatures ou les offres

dans lesquelles un programme informatique malveillant serait détecté par le pouvoir adjudicateur ne feront pas l'objet d'une réparation, le cas échéant, la copie de sauvegarde sera ouverte. Si cette dernière comportait elle aussi un programme informatique malveillant, les candidatures ou les offres seront réputées n'avoir jamais été reçues. - Les offres seront transmises obligatoirement par échange électronique sur la plate-forme de dématérialisation (<http://www.marches-publics.gouv.fr>) sous la référence publique figurant dans cet avis, le seront suivant les modalités précisées dans le règlement de la consultation.

**Base juridique :**

Directive 2014/24/UE

**2.1.5 Conditions du marché public**

**Conditions de présentation :**

**Nombre maximal de lots pour lesquels un soumissionnaire peut présenter une offre : 2**

**Conditions du marché :**

**Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire dans le cadre de marchés : 2**

**2.1.6 Motifs d'exclusion**

Faillite : Motifs d'exclusion précisés dans le DCE.

## **Section 5 - Lot**

**5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0001**

**Titre :** Arrondissement de Gestion de la Route EST (AGRE)

**Description :** Fourniture, pose et dépose d'équipements de signalisation permanente verticale pour l'Arrondissement de Gestion de la Route Est (AGRE).

**Identifiant interne :** 1

**5.1.1 Objet**

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 34992200 Panneaux de signalisation routière

**Options :**

**Description des options :** DURÉE DU MARCHÉ: 12 mois reconductibles tacitement 3 fois pour une durée totale de 48 mois.

**5.1.2 Lieu d'exécution**

**Subdivision pays (NUTS) :** Aisne ( FRE21 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les lieux de livraison et de stockage sont détaillés dans l'annexe 1 du CCAP.

**5.1.3 Durée estimée**

**Durée : 12 Mois**

#### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements : 3**

#### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) : oui**

#### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Situation juridique - références requises

**Description :** Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français. Si le candidat n'utilise pas le DUME : - Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj> (/Commande publique/Formulaires de la commande publique ; - La forme juridique du candidat ; - En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ; - Le(s) lot(s) pour lequel/lesquels la candidature est déposée ; - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ; - Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du CCP seront exclus ; - Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP pourront être exclus.

**Critère :**

**Type :** Capacité économique et financière

**Nom :** Capacité économique et financière - références requises

**Description :** Si le candidat utilise le DUME : - Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français. Si le candidat n'utilise pas le DUME : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur. Un chiffre d'affaires annuel global de 900 000 Euros HT sera au minimum requis.

**Critère :**

**Type :** Capacité technique et professionnelle

**Nom :** Référence professionnelle et capacité technique - références requises

**Description :** Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec : - les informations concernant l'opérateur économique ; - une liste des

principales fournitures livrées sur les 3 dernières années ; - le nom des techniciens ou des organismes techniques auxquels il fera appel. Si le candidat n'utilise pas le DUME : A - Expérience : La présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B - Capacités professionnelles : - Les certificats de qualifications professionnelles FNTP ou équivalent ([www.fntp.fr](http://www.fntp.fr)) ; - Des certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; - Des certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. C - Capacités techniques : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ; - Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci. Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) : Les candidats devront avoir en appui de leur offre au moins 5 certificats de capacités pour des prestations de même nature exécutées dans les mêmes conditions. L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Les critères d'attribution sont référencés dans le règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variantes :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 23/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée :** oui

**Le paiement en ligne sera utilisé :** oui

**Montage financier :** Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent : - Origine du financement : Budget État - Programme 203-04 - Mission Réseau Routier National ; - Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ; - Les prix seront révisables ; - Les règlements du marché se font au fil de la transmission des factures par le titulaire ; - Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

**Informations relatives aux délais de recours :** Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice Administrative) ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du Code de Justice Administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

**5.1.15 Techniques**

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique :** non

**5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen**

**Organisation chargée des procédures de médiation :** Tribunal administratif de Lille

**Organisation chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Lille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché :** DIR Nord

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché :** DIR Nord

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours :** Tribunal administratif de Lille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation :** DIR Nord

**Organisation qui traite les offres :** DIR Nord

## 5.1 Identifiant technique du lot : LOT-0002

**Titre :** Arrondissement de Gestion de la Route Ouest (AGRO)

**Description :** Fourniture, pose et dépose d'équipements de signalisation permanente verticale pour l'Arrondissement de Gestion de la Route Ouest (AGRO).

**Identifiant interne :** 2

### 5.1.1 Objet

**Nature du marché :** Fournitures

**Nomenclature principale ( cpv ):** 34992200 Panneaux de signalisation routière

**Options :**

**Description des options :** DURÉE DU MARCHÉ: 12 mois reconductibles tacitement 3 fois pour une durée totale de 48 mois.

### 5.1.2 Lieu d'exécution

**Subdivision pays (NUTS) :** Pas-de-Calais ( FRE12 )

**Pays :** France

**Informations complémentaires :** Les lieux de livraison et de stockage sont détaillés dans l'annexe 1 du CCAP.

### 5.1.3 Durée estimée

**Durée :** 12 Mois

### 5.1.4 Renouvellement

**Nombre maximal de renouvellements :** 3

### 5.1.6 Informations générales

**Participation réservée :** La participation n'est pas réservée.

Projet de passation de marché non financé par des fonds de l'UE

**Le marché relève de l'accord sur les marchés publics (AMP) :** oui

### 5.1.9 Critères de sélection

**Critère :**

**Type :** Autre

**Nom :** Situation juridique - références requises

**Description** : Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français. Si le candidat n'utilise pas le DUME : - Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-3 du CCP, à cet effet le candidat pourra utiliser les formulaires DC1 et DC2 téléchargeables sur le site <https://www.economie.gouv.fr/daj> (/Commande publique/Formulaires de la commande publique ; - La forme juridique du candidat ; - En cas de groupement, sa nature et le nom du mandataire ; - Le(s) lot(s) pour lequel/lesquels la candidature est déposée ; - Les pouvoirs de la personne habilitée pour engager le candidat y compris, en cas de groupement, le cas échéant, les habilitations nécessaires pour représenter les entreprises au stade de la passation du marché ; - Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L. 2141-1 à L. 2141-6 du CCP seront exclus ; - Les candidats entrant dans les cas des interdictions de soumissionner prévues aux articles L. 2141-7 à L. 2141-11 du CCP pourront être exclus.

**Critère :**

**Type** : Capacité économique et financière

**Nom** : Capacité économique et financière - références requises

**Description** : Si le candidat utilise le DUME : - Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français. Si le candidat n'utilise pas le DUME : - Une déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les prestations objet du marché, réalisés au cours des 3 derniers exercices disponibles. Le candidat peut prouver sa capacité par tout autre document considéré comme équivalent par l'acheteur. Un chiffre d'affaires annuel global de 900 000 Euros HT sera au minimum requis.

**Critère :**

**Type** : Capacité technique et professionnelle

**Nom** : Référence professionnelle et capacité technique - références requises

**Description** : Si le candidat utilise le DUME : Les documents et renseignements mentionnés à l'article R. 2143-4 du CCP en complétant le DUME rédigé en français avec : - les informations concernant l'opérateur économique ; - une liste des principales fournitures livrées sur les 3 dernières années ; - le nom des techniciens ou des organismes techniques auxquels il fera appel. Si le candidat n'utilise pas le DUME : A - Expérience : La présentation d'une liste des principales fournitures livrées au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Cette présentation pourra être accompagnée d'attestations de l'acheteur. B - Capacités professionnelles : - Les certificats de qualifications professionnelles FNTP ou équivalent ([www.fntp.fr](http://www.fntp.fr)) ; - Des certificats de qualité délivrés par des organismes indépendants fondés sur les normes européennes. La preuve de ces capacités peut être apportée par tout autre moyen notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat ; - Des certificats établis par des services chargés du contrôle de la qualité et habilités à attester la conformité des fournitures par des références à certaines spécifications techniques. Le pouvoir adjudicateur acceptera toutefois d'autres preuves de mesures équivalentes de garantie de la qualité produites par les candidats, si ceux-ci n'ont

pas accès à ces certificats ou n'ont aucune possibilité de les obtenir dans les délais fixés. C - Capacités techniques : - Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement, pour chacune des 3 dernières années ; - Une déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation du marché public ; - Une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise. Pour justifier de ses capacités professionnelles, techniques et financières, le candidat, même s'il s'agit d'un groupement, peut demander que soient également prises en compte les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques quelle que soit la nature juridique des liens existant entre ces opérateurs et lui (notamment en cas de sous-traitance). En outre, pour justifier qu'il dispose des capacités des opérateurs économiques pour l'exécution du marché, le candidat produit un engagement écrit de ceux-ci. Référence professionnelle et capacité technique - niveau(x) spécifique(s) minimal(aux) : Les candidats devront avoir en appui de leur offre au moins 5 certificats de capacités pour des prestations de même nature exécutées dans les mêmes conditions. L'acheteur exige la fourniture des documents demandés même s'ils ont déjà été transmis lors d'une précédente consultation.

#### 5.1.10 Critères d'attribution

**Critère :**

**Type :** Qualité

**Description :** Les critères d'attribution sont référencés dans le règlement de consultation.

#### 5.1.11 Documents de marché

**Adresse des documents de marché :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

#### 5.1.12 Conditions du marché public

**Conditions de présentation :**

**Présentation par voie électronique :** Requise

**Adresse de présentation :** <https://www.marches-publics.gouv.fr/entreprise>

**Langues dans lesquelles les offres ou demandes de participation peuvent être présentées :** français

**Catalogue électronique :** Non autorisée

**Variante :** Non autorisée

**Date limite de réception des offres :** 23/01/2025 à 12:00

**Date limite de validité de l'offre :** 180 Jour

**Conditions du marché :**

**Le marché doit être exécuté dans le cadre de programmes d'emplois protégés :**  
Pas encore connu

**Facturation en ligne :** Requise

**La commande en ligne sera utilisée : oui**

**Le paiement en ligne sera utilisé : oui**

**Montage financier** : Modalités essentielles de financement et de paiement et / ou références aux textes qui les réglementent : - Origine du financement : Budget État - Programme 203-04 - Mission Réseau Routier National ; - Une avance sera accordée au titulaire selon les conditions fixées dans le cahier des charges ; - Les prix seront révisables ; - Les règlements du marché se font au fil de la transmission des factures par le titulaire ; - Le délai global de paiement du règlement des comptes sera fixé à 30 jours.

**Informations relatives aux délais de recours** : Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : - Référé précontractuel : depuis le début de la procédure de passation jusqu'à la signature du contrat (article L. 551-1 du Code de Justice Administrative) ; - Référé contractuel : 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution du marché (article L. 551-13 à L. 551-23 et R. 551-7 à R. 551-10 du Code de Justice Administrative) ; - Recours pour excès de pouvoir : dans un délai de 2 mois à compter de la notification de la décision de rejet (articles R. 421-1 à R. 421-3 du Code de Justice Administrative) ; - Recours de plein contentieux : dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché.

#### 5.1.15 Techniques

**Accord-cadre :**

Accord-cadre, sans remise en concurrence

**Informations sur le système d'acquisition dynamique :**

Pas de système d'acquisition dynamique

**Enchère électronique : non**

#### 5.1.16 Informations complémentaires, médiation et réexamen

**Organisation chargée des procédures de médiation** : Tribunal administratif de Lille

**Organisation chargée des procédures de recours** : Tribunal administratif de Lille

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché** : DIR Nord

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché** : DIR Nord

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours** : Tribunal administratif de Lille

**Organisation qui reçoit les demandes de participation** : DIR Nord

**Organisation qui traite les offres** : DIR Nord

## Section 8 - Organisations

8.1 ORG-0001

**Nom officiel** : DIR Nord

**Numéro d'enregistrement** : 13000157100418

**Adresse postale** : 44 Ter rue Jean Bart CS 20275

**Ville** : Lille cedex

**Code postal** : 59019

**Subdivision pays (NUTS)** : Nord ( FRE11 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : dirn@developpement-durable.gouv.fr

**Téléphone** : 0320496344

**Adresse internet** : <https://www.dir.nord.developpement-durable.gouv.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Acheteur**

**Organisation qui fournit des informations complémentaires sur la procédure de passation de marché**

**Organisation qui fournit un accès hors ligne aux documents de marché**

**Organisation qui reçoit les demandes de participation**

**Organisation qui traite les offres**

## 8.1 ORG-0002

**Nom officiel** : Tribunal administratif de Lille

**Numéro d'enregistrement** : 17590003400026

**Adresse postale** : 5 rue Geoffroy Saint-Hilaire CS 62039

**Ville** : Lille cedex

**Code postal** : 59014

**Subdivision pays (NUTS)** : Nord ( FRE11 )

**Pays** : France

**Adresse électronique** : greffe.ta-lille@juradm.fr

**Téléphone** : 0359542342

**Télécopieur** : 0359542445

**Adresse internet** : <https://lille.tribunal-administratif.fr/>

**Rôles de cette organisation** :

**Organisation chargée des procédures de recours**

**Organisation qui fournit des précisions concernant l'introduction des recours**

**Organisation chargée des procédures de médiation**

## Section 11 - Informations relatives à l'avis

### 11.1 Informations relatives à l'avis

**Identifiant/version de l'avis** : 367d9063-4c6d-4d1b-9d5b-8c21d473079f - 01

**Type de formulaire** : Mise en concurrence

**Type d'avis** : Avis de marché ou de concession – régime ordinaire

**Date d'envoi de l'avis** : 02/12/2024 à 11:07

**Langues dans lesquelles l'avis en question est officiellement disponible** : français

#### 11.2 Informations relatives à la publication

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 02/12/2024